

## **Les pouvoirs publics doivent agir pour endiguer la violence faite aux infirmières prenant en charge les patients atteints de COVID-19**

**Genève, Suisse, 21 mai 2020** – La violence faite aux infirmières et aux autres agents de santé a toujours constitué un vrai problème et l'on ne doit en aucun cas la considérer comme faisant partie du travail, affirme un article publié aujourd'hui dans *The Lancet* et coécrit par Howard Catton, le Directeur général du Conseil International des Infirmières (CII). L'article appelle les pouvoirs publics à agir vite contre les actes de violence et de maltraitance pour protéger les infirmières en première ligne, et formule des recommandations concrètes.

Ces dernières semaines, le CII a reçu de son réseau d'associations nationales d'infirmières des informations très préoccupantes sur la hausse de la violence visant spécifiquement les infirmières et les autres agents de santé en première ligne dans la lutte contre la pandémie de COVID-19.

Les infirmières sont ostracisées, maltraitées et même agressées physiquement parce qu'elles ont été en contact direct avec des patients atteints de COVID-19. Il va sans dire que de telles agressions sont totalement inacceptables, en toutes circonstances.

L'article de *The Lancet* précise également les mesures requises pour protéger les infirmières travaillant en première ligne de la lutte contre la pandémie. M. Catton, qui a rédigé l'article avec des collègues de Physicians for Human Rights et de l'Association médicale mondiale, a déclaré :

« Quels que soient les motifs de telles agressions et de cette violence – et il est raisonnable de penser qu'elles sont le résultat d'informations mensongères et de l'ignorance –, les infirmières se trouvent exposées à un risque accru au moment où leurs collectivités ont plus que jamais besoin d'elles. »

Lors d'un récent webinaire du CII avec des infirmières d'Amérique centrale et latine, une infirmière du Mexique a déclaré qu'autour d'elle, on l'avait rejetée, à l'instar de ses collègues.

Elle a déclaré que de nombreuses personnes au Mexique pensaient que la COVID-19 était un canular ou craignaient que les infirmières ne propagent l'infection dans leur collectivité. Ses collègues ont été aspergées d'eau de javel ou on leur a jeté du café brûlant en allant ou en revenant du travail.

M. Catton a ajouté :

« Les infirmières courent de très grands risques, en particulier celles œuvrant au contact de patients atteints de COVID-19 sans équipement de protection individuelle adéquat. Il est donc totalement inacceptable qu'elles aient en plus à craindre d'être agressées physiquement ou maltraitées en allant au travail ou en rentrant chez elles. Nous appelons les pouvoirs publics à adopter une politique de tolérance zéro ; à prendre des mesures immédiates pour mettre fin à ces agressions ; et à permettre à ce personnel essentiel de se déplacer en toute quiétude et dans le respect qu'il mérite. Comme pour les taux d'infection à la COVID-19 parmi les agents de santé, il est essentiel que nous disposions de données sur toutes ces agressions, qu'elles soient physiques ou psychologiques, car sans cela, nous ne pouvons pas élaborer de stratégie pertinente pour les prévenir. Ces agressions sont injustes et condamnables, et au moment où il

manque six millions d'infirmières et où il faut créer plus de vocations pour la profession, ce sont des signaux très négatifs qui sont envoyés. »

L'article de *The Lancet* émet des recommandations à l'intention des pouvoirs publics pour réduire le nombre d'agressions contre les infirmières et veiller à ce que les auteurs de violences faites à tout agent de santé soient traités comme il se doit par les autorités compétentes.

Il appelle :

- à recueillir des données sur la fréquence et les types d'agressions contre le personnel de santé, notamment dans le contexte de la pandémie de COVID-19.
- à prévenir ces attaques contre le personnel de santé et les condamner lorsqu'elles se produisent.
- à combattre les informations mensongères et trompeuses sur la COVID-19.
- les autorités locales et nationales à prendre des mesures fortes contre les auteurs d'agressions.
- les autorités locales et de l'État à investir dans des mesures de sécurité sanitaire pour protéger les agents de santé dans le cadre des budgets d'urgence alloués à la COVID-19.
- à l'unité des professionnels de santé et de leurs associations pour s'élever avec force contre tous les actes de discrimination, d'intimidation et de violence à l'égard des agents de santé.

Cliquez [ici](#) pour lire l'article complet de *The Lancet*.

\* \* \*

#### **Note aux rédacteurs**

Le **Conseil International des Infirmières** (CII) est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant les millions d'infirmières et d'infirmiers dans le monde. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII œuvre pour des soins de qualité pour tous et pour des politiques de santé solides, partout dans le monde.

Pour de plus amples informations, prendre contact avec Gyorgy Madarasz, attaché de presse,

[madarasz@icn.ch](mailto:madarasz@icn.ch)

Tél. +41 22 908 01 16

ou

Richard Elliott, Directeur, Communication et événements, [elliott@icn.ch](mailto:elliott@icn.ch)

Tél. +41 79 900 55 43

[www.icn.ch](http://www.icn.ch)